

DEPARTEMENT DE LA REUNION

VILLE DU PORT



**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du mardi 7 juillet 2020

Nombre de conseillers
en exercice : 39

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 35
Nombre de représentés : 02
Nombre de votants : 37

L'AN DEUX MILLE VINGT, le mardi sept juillet, le Conseil Municipal du Port s'est réuni en mairie, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Annick Le Toullec 1^{ère} adjointe.

OBJET

Affaire n° 2020-038

**APPROBATION
DU PROCES-VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU MARDI 2 JUIN 2020

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Annick Le Toullec 1^{ère} adjointe, M. Armand Mouniata 2^{ème} adjoint, Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe, M. Bernard Robert 4^{ème} adjoint, Mme Karine Mounien 5^{ème} adjointe, M. Wilfrid Cerveaux 6^{ème} adjoint, Mme Mémouna Patel 7^{ème} adjointe, M. Mihidoiri Ali 8^{ème} adjoint, Mme Bibi-Fatima Anli 9^{ème} adjointe, M. Guy Pernic 10^{ème} adjoint, Mme Catherine Gossard 11^{ème} adjointe, M. Jean-Paul Babef, M. Franck Jacques Antoine, M. Henry Hippolyte, M. Jean-Max Nages, Mme Claudette Clain Maillot, M. Fayzal Ahmed Vali, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, M. Zakaria Ali, M. Jean-Claude Adois, Mme Sophie Tsiavia, M. Patrice Payet, Mme Garicia Latra Abélard, Mme Véronique Bassonville, M. Didier Amachalla, Mme Honorine Lavielle, Mme Barbara Saminadin, Mme Paméla Trécasce, Mme Aurélie Testan, Mme Gilda Breda, M. Sergio Erapa, M. Patrice Casimir, Mme Firose Gador, Mme Annie Mourgaye.

Absents représentés : Mme Brigitte Laurestant (par M. Jean-Paul Babef), M. Bertrand Fruteau (par Mme Annie Mourgaye).

Arrivée (s) en cours de séance : M. Jean-Claude Adois à 17h39.

Départ (s) en cours de séance : Néant.

Absents : Mme Valérie Auber.

NOTA : le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil Municipal a été faite le 29 juin et affichée le 30 juin 2020.

- le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le :

05 AOUT 2020

LE MAIRE



Olivier HOARAU

.....
.....

Affaire n°2020-038

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MARDI 2 JUIN 2020**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Règlement Intérieur du Conseil municipal, notamment son article 27 ;

Vu le rapport présenté en séance du 7 juillet 2020 relatif à l'approbation du procès-verbal du mardi 2 juin 2020 ;

Après avoir délibéré et à la majorité (5 abstentions : M. Sergio Erapa, Mme Firose Gador, Mme Annie Mourgaye, M. Bertrand Fruteau, M. Patrice Casimir),

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver le procès-verbal du Conseil municipal du mardi 2 juin 2020 ;

Article 2 : d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer tous les documents y afférents.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**



Olivier HOARAU